



Saisies et modifications d'horaires de rencontres

Saison 2026/2027

Thématique : Sportive

Destinataires : Clubs engagés en championnats régionaux

Copies pour information : /

Date de diffusion : 26/08/2026

Échéance de réponse : /

Pièces jointes : /

Catégories	Horaires officiels
PNM	Samedi à 20h30
PNF	Dimanche à 15h30
RM2, RM3 et RF2	au choix du club recevant : - Samedi à 20h30 - Dimanche à 10h30, 13h15 ou 15h30
RMU21	au choix du club recevant : - Dimanche à 10h30, 13h15 ou 15h30
RFU18 et RMU18	Dimanche à 15h30 ou 13h15
RFU15 et RMU15	Samedi à 16h00 (ou 17h00 si couplé avec une rencontre de championnat régional)
RFU13 et RMU13	Samedi à 16h00 (ou 15h00 si couplé avec une rencontre de championnat régional)

Tous les horaires de rencontres **doivent être saisis par les clubs recevants** au moins 4 semaines avant la date de la rencontre.

Saisies validées directement par la Commission Sportive :

- Horaires officiels pour la catégorie
- ET**
- Au moins 4 semaines avant la rencontre
- OU**
- Non réponse à une demande de dérogation par le club adverse dans une délai de sept jours ouvrables.

Saisies étudiées par la Commission Sportive, après accord du club adverse :

- Horaires en dehors des horaires officiels (ex : 21h ou 17h pour des seniors)
- ET / OU**
- Moins de 4 semaines avant la rencontre (même si horaire officiel)
- OU**
- Toute dérogation en Prénationale

Préciser
Un motif

Non-respect des délais :

Le non-respect des délais (de saisie ou de réponse) pourra amener :

- La Commission Sportive Régionale à fixer la rencontre à un horaire officiel pour la catégorie ;
- La Commission Régionale des Officiels à ne pas pouvoir assurer une couverture d'arbitres ;
- Une pénalité financière (voir dispositions financières de la Ligue).